



Trois grands préalables aux apprentissages scolaires

Trois grandes conditions doivent être remplies pour qu'un enfant puisse s'inscrire d'une manière active dans la collectivité scolaire et pour qu'il puisse apprendre.

- 1- Il doit en premier lieu être suffisamment séparé du monde de la maison, de son appartenance familiale pour désirer aller chercher ailleurs des outils pour comprendre le monde et se comprendre lui-même, pour s'inscrire dans des relations symbolisées avec les autres et avec les objets d'apprentissage ;
- 2- Il doit pouvoir faire appel librement et sans danger aux registres du symbolique et de l'imaginaire, l'articulation souple des deux registres étant nécessaire dans tout processus d'apprentissage des codes culturels et dans la compréhension de ceux-ci ;
- 3- Il doit savoir *a minima* qui il est, dans son identité sexuée, dans son identité sociale, dans son appartenance à une famille, dans une filiation et une généalogie, suffisamment séparé pour exprimer un *désir* et une *parole* qui lui soient un tant soit peu propres.

Jeannine DUVAL HERAUDET